

# Journée Nationale des Aidants

Communiqué • 06 octobre 2023



Cette journée du 6 octobre est l'occasion de **rendre visibles les 11 millions d'aidants** en France, c'est-à-dire l'ensemble **des personnes qui accompagnent au quotidien des personnes en perte d'autonomie, malades ou en situation de handicap.**

Elle est aussi l'occasion de soutenir les aidants en leur facilitant l'accès à l'information sur les différentes solutions de répit, d'accompagnement et de financements existantes.

Depuis plusieurs années, Force Ouvrière demande à ce que le sujet des proches aidants soit mieux encadré au sein de notre entreprise afin de faciliter la vie des salariés concernés.

Dans le cadre de la négociation de la Qualité de Vie et Conditions de Travail (QVCT), Force Ouvrière a demandé qu'un chapitre concernant les proches aidants soit intégré à la négociation, et que l'entreprise puisse réellement faciliter leurs démarches.

Largement insuffisant sur ce sujet comme sur tant d'autres, l'accord n'a pas vu le jour.

En 2030, 1 actif sur 4 sera proche aidant !

Engagée dans une revue stratégique à la demande de notre actionnaire, France Télévisions doit préparer cette situation.

Aménagement du temps de travail, assouplissement des temps d'absence, **FO demande l'ouverture d'une négociation** en vue d'aider les salariés aidants de notre entreprise.

Nous pourrions commencer par encadrer de manière formelle le don de jours. Car nous savons à quel point les contraintes auxquelles sont confrontés les salariés aidants pour assurer leur articulation entre vie professionnelle et vie privée est réelle.

Cette année, vous ne pourrez placer que 5 jours sur le compte épargne temps (CET). Si vous ne pouvez pas prendre tous vos congés, n'hésitez pas à faire un don de jours.

**Force Ouvrière renouvelle sa demande à la direction de France Télévisions afin d'aboutir à un accord spécifique en faveur des salariés aidants.**

**Parce que votre soutien, vos demandes et vos suggestions sont primordiales pour nous.**  
**Une seule adresse : [syndicatfo.groupe@francetv.fr](mailto:syndicatfo.groupe@francetv.fr)**